

NOS CONSEILS EN MANAGEMENT DES RISQUES

RÉOUVRIR LES BIBLIOTHÈQUES

Après une période de fermeture imposée par les conditions sanitaires, les bibliothèques envisagent une réouverture partielle au public à partir du 11 mai. Cela doit néanmoins se faire dans des conditions de sécurité optimales pour les agents et les usagers.

Protéger les agents

- **Des masques** répondants aux normes AFNOR devront être fourni aux agents
- **Veiller à réapprovisionner le savon** dans les sanitaires et mettre à disposition du gel hydro-alcoolique
- Lorsque plusieurs personnes travaillent sur le même lieu, **veiller à séparer les activités** pour éviter les croisements (borne d'accueil, préparation des ouvrages, classement des ouvrages...)
- **Les bornes d'accueil** pourront être équipées d'écrans plexiglas de type hygiaphone
- **Une attention toute particulière** sera portée aux agents sensibles (en lien avec la médecine de prévention) pour envisager ou non la reprise de l'activité



Organiser l'accueil du public

- **L'accès libre aux ouvrages et espaces informatiques doit être proscrit.** Privilégier une recherche des ouvrages sur internet et les fournir uniquement à la borne d'accueil
- **Organiser un flux** permettant d'éviter que les usagers ne se croisent (entrée et sortie différente)
- **Matérialiser un marquage** au sol intérieur et extérieur permettant une distance d'un mètre minimum
- **Rappeler les consignes et gestes barrières**
- **Imposer un port de masque** si nécessaire
- **Disposer du gel hydro-alcoolique** à l'entrée et à la sortie des locaux

Désinfecter les locaux

- **Les désinfectants répondants à la norme EN 14476** sont efficaces pour lutter contre le coronavirus, ainsi que l'eau de javel diluée
- **Nettoyer les surfaces exposées au moins deux fois par jour**, et en plus de l'entretien journalier habituel, nettoyer fréquemment : poignées de portes, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier, interrupteurs, sanitaires, téléphones, claviers / plans de travail
- **Le port de masque et gants est obligatoire** et en adéquation avec la fiche de données de sécurité du produit utilisé.

Désinfecter les ouvrages

- **Les ouvrages pourront être désinfectés** avec une lingette imbibée ou mis en quarantaine pour une période de 10 jours pour les documents plastifiés et 3 jours pour les documents cartonnés avant remise en rayon
- **Après chaque retour et manipulation, il faudra veiller à se laver les mains**

Pour aller plus loin...

<http://www.biblio-covid.fr/>

Tél. : 02 48 48 15 15 - Fax : 02 48 48 15 16
relations.clients@sofaxis.com - www.sofaxis.com

Adresse postale : CS 80006 - 18020 Bourges Cedex
Siège social : Route de Creton - 18110 Vasselay

SNC au capital de 47 355 € - 335 171 096 RCS Bourges
N° ORIAS 07 000814 - www.orias.fr

 ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001

 **sofaxis**
L'EXPERT EN ASSURANCE
DU MONDE TERRITORIAL

une société du groupe relyens